

Choix familiaux – Le plan manitobain d'expansion des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants



Accent
sur les priorités
des familles

Manitoba 

Introduction

Les services autorisés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants offrent un soutien important à bon nombre de familles manitobaines. Alors que de plus en plus de familles choisissent de s'établir au Manitoba, nous continuons de bâtir le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de la province et de chercher des moyens de l'améliorer.

Ensemble, nous avons beaucoup accompli au cours de ces dix dernières années, grâce au travail acharné des parents, des conseils communautaires et des personnes travaillant dans le secteur des services autorisés. Les investissements réguliers du gouvernement ont créé de la stabilité et ont donné aux partenaires communautaires la tranquillité d'esprit que procure le fait de savoir qu'on a l'appui du gouvernement.

Il y a un peu plus de cinq ans, l'économie mondiale a fléchi. Partout dans le monde, les gouvernements, les familles et les particuliers ont eu de difficiles décisions à prendre. Ici au Manitoba, nous avons élaboré un plan pour protéger les familles et les emplois. Ce plan comprend la protection des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, grâce à un soutien financier accru, à l'établissement d'un fonds de financement des immobilisations visant à bâtir de nouvelles garderies et à élargir les garderies existantes, et à la provision d'un financement pour la création de 6 500 places.

Nous sommes toujours aux prises avec les effets du ralentissement économique mondial. Dans ce climat d'incertitude, d'autres gouvernements ont choisi de réduire le financement accordé aux services de garde d'enfants. Nous choisissons de continuer d'investir de manière soutenue, car nous savons que c'est la seule manière de continuer de développer notre province. L'investissement dans l'apprentissage et la garde des jeunes enfants représente non seulement une décision économique judicieuse, mais aussi la bonne décision pour les familles manitobaines.

Pour les parents, l'accès à des services autorisés abordables et de haute qualité pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants fait toute la différence, car cela signifie :

- qu'ils ont le choix de retourner au travail ou d'obtenir leur premier emploi;
- qu'ils peuvent améliorer leurs compétences, leur éducation ou leur formation;
- qu'ils n'ont pas besoin de s'inquiéter à propos du confort, de la sécurité et du bien-être de leurs enfants pendant la journée.

Les enfants qui bénéficient d'un environnement excellent pour apprendre et grandir en retirent beaucoup d'avantages, grâce :

- à la participation à des activités amusantes et éducatives qui contribuent à jeter les bases de l'apprentissage continu;
- au développement d'amitiés et d'importantes compétences sociales;
- à la sécurité qu'ils ressentent et qui est essentielle à leur apprentissage et à leur croissance.

Les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants favorisent également beaucoup l'**économie du Manitoba** :

- en donnant des emplois aux personnes ayant les compétences dont nous avons besoin et en veillant à ce que ces personnes conservent leur emploi une fois qu'elles ont des enfants;
- en faisant en sorte que les parents gardent l'esprit tranquille pendant qu'ils sont au travail, leur permettant ainsi de travailler fort, de faire preuve de créativité et d'atteindre leur plein potentiel;
- en donnant un bon départ à la prochaine génération de travailleurs qualifiés.

Comme la population et l'économie du Manitoba continuent de croître, il est très important de ne pas arrêter d'investir dans l'avenir en assurant la force de notre système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Ces investissements seront rentables aujourd'hui et pour les années à venir, à mesure que nous élevons ensemble la prochaine génération de parents et de travailleurs qualifiés qui continueront de bâtir et de faire croître notre province.

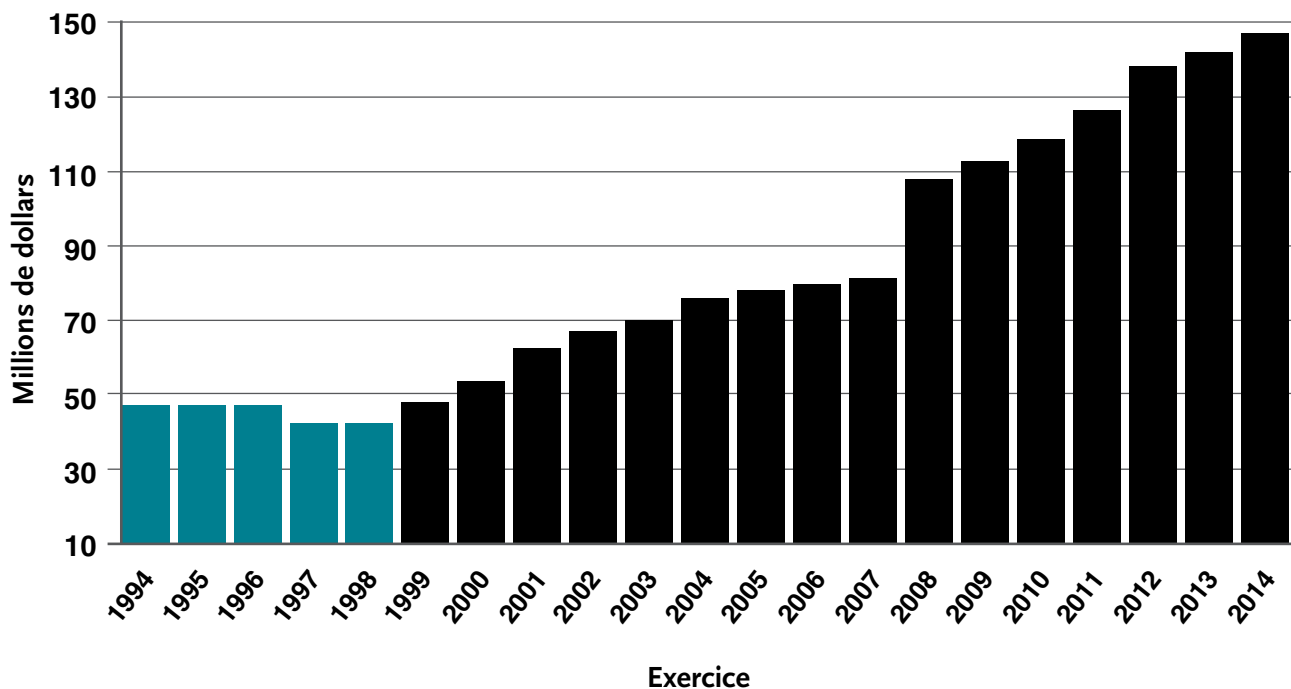
Sur la lancée des réussites passées

Dans le cadre des plans pluriannuels du Manitoba précédents, les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants ont pu croître et se développer afin de répondre aux besoins des enfants et des familles partout dans la province. Depuis 1999, la Province :

- a presque triplé le financement annuel alloué à la garde d'enfants, qui atteint maintenant plus de 147 millions de dollars;
- a financé plus de 12 600 places de garderie, soit une augmentation de plus de 80 %;
- s'est engagée à financer la construction ou l'expansion de plus de 100 garderies;
- a augmenté de presque 60 % les salaires des travailleurs des services à l'enfance et a lancé un régime de retraite provincial pour ceux-ci;
- a présenté des programmes adaptés à l'âge des enfants et de meilleure qualité;
- a fait en sorte que les services de garde du Manitoba demeurent les plus abordables au Canada, si l'on exclut le Québec.

Ces investissements portent leurs fruits, mais nous savons qu'il est essentiel de poursuivre sur cette lancée, même pendant les périodes d'incertitude économique. Face à une importante récession, d'autres gouvernements ont choisi de réduire le financement accordé aux services de garde d'enfants et tout le système en a souffert. Nous sommes à l'écoute des familles manitobaines et nous savons que cela n'est pas une option. *Choix familiaux – Le plan manitobain d'expansion des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants* témoigne de notre engagement à continuer de collaborer avec d'autres secteurs du gouvernement et des partenaires communautaires afin d'améliorer l'accès des Manitobains et Manitobaines à de tels services autorisés.

Croissance soutenue du financement des services de garde d'enfants

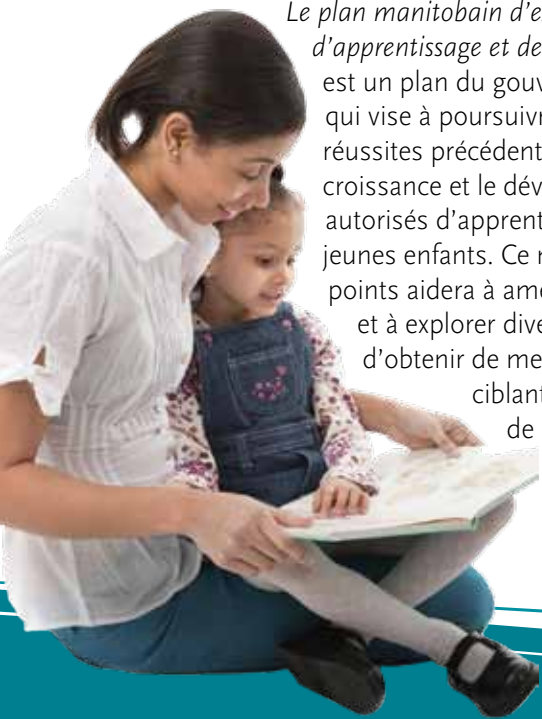


À l'écoute des Manitobains et Manitobaines

À l'automne 2013, la députée de St. James, M^{me} Deanne Crothers, a entrepris une série de consultations publiques au nom de la ministre Kerri Irvin-Ross, visitant des collectivités partout dans la province afin d'écouter les idées des Manitobains et Manitobaines concernant les moyens de bâtir un meilleur système. Dans tout le Manitoba, les familles nous ont dit qu'elles avaient besoin de services de garde accessibles, abordables et de haute qualité pour leurs enfants. Les parents dont les enfants nécessitent du soutien additionnel veulent savoir que les besoins de ces derniers seront toujours comblés dans le cadre des programmes de garde autorisés. Bon nombre de parents et de fournisseurs de services veulent avoir la certitude que les places de garderie dans les écoles continueront d'être protégées. Nous avons aussi reçu un message clair de la part de la main-d'œuvre et d'autres intervenants importants : nous devons continuer d'élargir et de développer les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

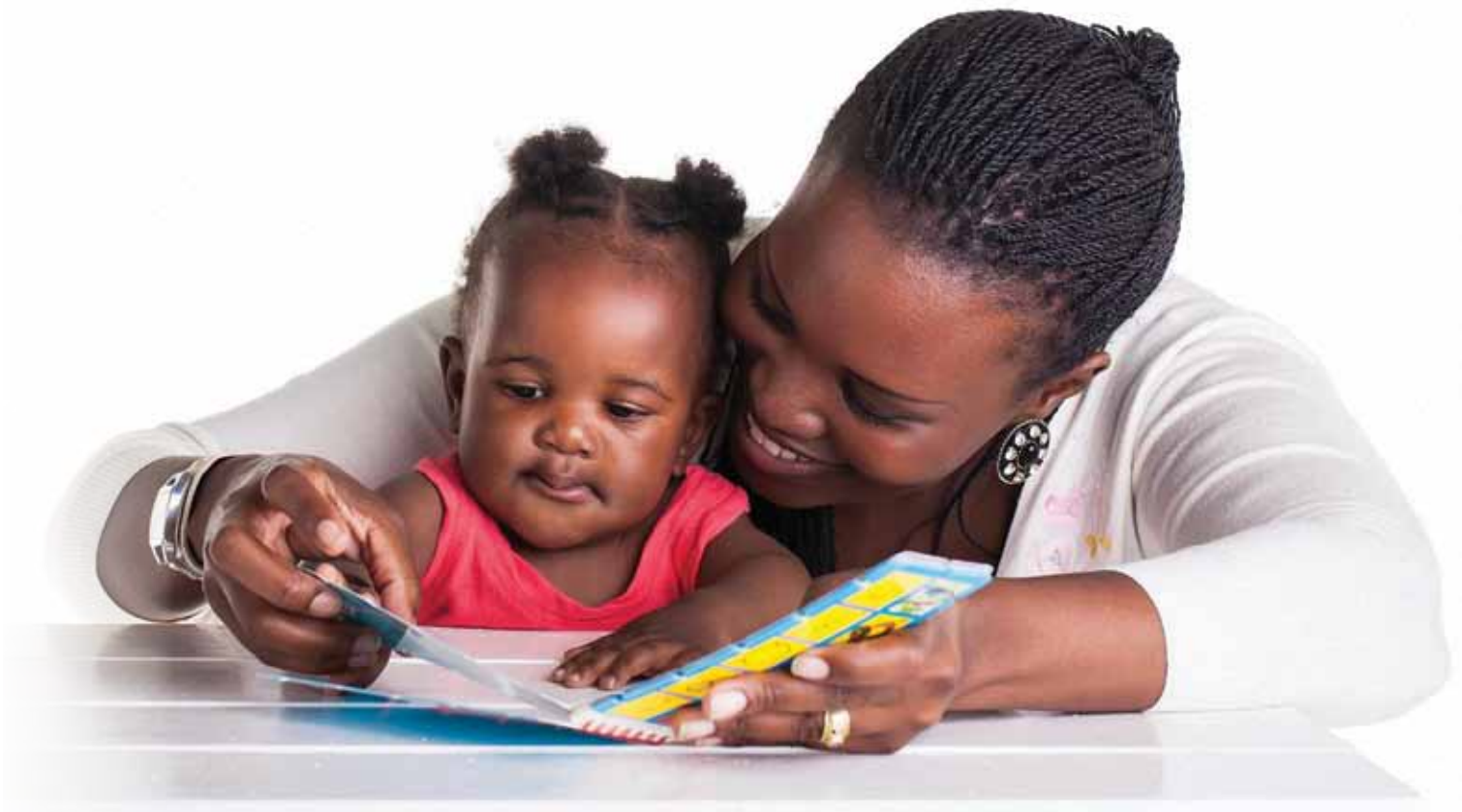
Les conseils reçus de parents, d'éducateurs des jeunes enfants, de directeurs de garderies, de fournisseurs de services en résidence et d'autres importants intervenants ont contribué à former la base du nouveau plan manitobain pluriannuel de services de garde d'enfants qui aidera à bâtir une province plus forte pour tous. *Choix familiaux –*

Le plan manitobain d'expansion des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est un plan du gouvernement manitobain qui vise à poursuivre sur la lancée des réussites précédentes tout en favorisant la croissance et le développement des services autorisés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Ce nouveau plan en six points aidera à améliorer le système actuel et à explorer diverses options permettant d'obtenir de meilleurs résultats, tout en ciblant la création de milliers de places au cours des cinq prochaines années.



Ce que nous avons appris

- **Il faut continuer à renforcer notre système, notamment à construire de nouveaux centres, à agrandir les centres existants et à créer des places**, afin que les services de garde autorisés soient accessibles aux familles quand elles en ont besoin.
- **Les travailleurs des services à l'enfance nécessitent de meilleurs salaires et plus de possibilités de formation et de perfectionnement professionnel** afin de continuer à offrir les meilleurs services de garde et les meilleures occasions d'apprentissage aux enfants manitobains. Les membres du personnel formés qui occupent leur poste depuis longtemps devraient être récompensés pour leur dévouement continu au secteur et aux enfants manitobains.
- **Les ressources et les soutiens réguliers et conviviaux pour les parents** aident les familles à trouver une place de garderie et permettent un accès facile et rapide aux soutiens, aux services et aux renseignements.
- **Les services de garde autorisés fournis en résidence peuvent être élargis** grâce à de meilleurs services et soutiens offerts aux fournisseurs, ce qui permettrait aux familles de trouver une place pour leur enfant plus facilement.
- **Il faut continuer d'améliorer la qualité, la diversité et l'inclusion** pour tous les Manitobains et Manitobaines ayant besoin de services autorisés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.
- **La façon dont le système fonctionne doit être révisée** afin de répondre aux besoins divers et changeants des familles de la province.



1. Construction et expansion

Les Manitobains et Manitobaines nous ont dit que continuer de bâtir le système de services autorisés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants représente une priorité pour eux, même pendant cette période d'incertitude économique. Nous refusons de mettre en péril les gains réalisés au cours des dix dernières années en faisant des réductions qui pourraient être avantageuses aujourd'hui pour le résultat net du gouvernement, mais qui nuiraient aux familles à long terme.

Tant de familles manitobaines comptent sur des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité pour les aider à réussir et à contribuer à l'économie en travaillant ou en poursuivant leurs études. Nous savons donc que nous devons continuer d'augmenter le nombre de places de garderie. Au cours des cinq prochaines années, nous investirons dans plus de 5 000 places, qui seront nouvelles ou nouvellement subventionnées.

Plus de familles seront en mesure de placer leur enfant d'âge préscolaire en situation d'apprentissage grâce aux places de prématernelle subventionnées à un niveau plus élevé. Notre objectif est de créer 200 places subventionnées de plus.

Un investissement de 25 millions de dollars nous permettra de continuer la construction et l'expansion des centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en milieu scolaire. En poursuivant sur la lancée de nos réussites passées, nous avons établi un nouvel objectif : la construction ou l'expansion d'au moins 20 centres dans des écoles au cours des cinq prochaines années. Avec nos partenaires dans le domaine de l'éducation, nous chercherons aussi des moyens d'améliorer l'accès aux services visant les enfants d'âge scolaire. De plus, nous nous engageons à continuer de travailler avec ces partenaires afin que les garderies en milieu scolaire ne soient pas déplacées.

Nous continuerons de financer le développement de garderies communautaires qui ne se trouvent pas dans des écoles, en utilisant des critères de projet révisés. Le Manitoba envisagera aussi de se servir de nouveaux modèles et partenariats afin d'appuyer le développement de garderies. Les conseils d'administration, les collectivités et les garderies recevront un nouveau soutien visant le développement communautaire pour les aider à lancer et à gérer leurs programmes.



2. Appui à la main-d'œuvre

Il y a presque vingt ans, lorsque le Manitoba a été confronté à une récession, la décision prise a été de réduire le financement accordé aux garderies, ce qui a exercé une forte pression sur la main-d'œuvre et a nui à tout le système. Nous connaissons les répercussions de telles réductions et nous rejetons cette approche.

Le travail et le dévouement observés dans le secteur des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants du Manitoba a contribué à bâtir un système de qualité, sécuritaire, abordable et qui met l'accent sur l'apprentissage lors de la petite enfance. Nous savons que pour favoriser la croissance du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, nous devons continuer d'appuyer et d'accroître la main-d'œuvre.

La rétroaction au sujet de la main-d'œuvre des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants est claire : il faut que les salaires augmentent. Nous appuierons l'augmentation des salaires des travailleurs des services à l'enfance grâce aux mesures suivantes :

- l'accroissement du revenu annuel par l'entremise de subventions de fonctionnement accordées aux garderies et aux fournisseurs de services de garderie en résidence visant précisément le soutien des salaires ou des revenus;
- l'établissement d'une subvention pour l'augmentation des salaires afin d'appuyer les éducateurs des jeunes enfants de longue date, en vue de les récompenser de leur dévouement au secteur et aux enfants du Manitoba.

Nous reconnaissons aussi l'importance d'offrir des possibilités de formation et de perfectionnement professionnel accessibles aux membres du personnel pour qu'ils puissent continuer d'améliorer leurs compétences. Nous donnerons aussi plus d'occasions d'augmenter le nombre d'éducateurs des jeunes enfants qualifiés en vue de faire croître le système, et offrirons plus de formation et de possibilités de perfectionnement grâce aux mesures suivantes :

- l'augmentation du nombre de places dans les collèges, en mettant l'accent sur la formation en milieu de travail, afin d'augmenter le nombre d'éducateurs des jeunes enfants;
- l'offre de plus de subventions pour la suppléance pour que les travailleurs actuels puissent mettre à niveau leurs compétences et leur formation tout en recevant leur plein salaire;
- l'augmentation de la subvention de formation afin de mieux refléter les coûts actuels des cours;
- l'offre de mentorat aux directeurs de garderie en vue de renforcer la gestion et le leadership;
- le lancement de soutien pour le perfectionnement professionnel.

Le Manitoba établira aussi une pratique visant à solliciter la participation d'intervenants communautaires et d'experts en services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants afin d'examiner les stratégies de recrutement et de rétention dans le secteur et de formuler des recommandations concernant la planification future. Nous nous engageons à aborder la question du manque actuel de personnel et à poursuivre les efforts visant à promouvoir des carrières satisfaisantes pour les éducateurs des jeunes enfants du Manitoba et les travailleurs du secteur en général.

3. Appui aux familles et aux services autorisés sur lesquels elles comptent

Afin que les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants fonctionnent avec efficacité et efficience, nous savons que nous devons concentrer notre attention sur les familles comme sur les garderies et les garderies en résidence sur lesquelles elles comptent. Les parents veulent avoir la certitude que leurs enfants reçoivent les meilleurs soins et les meilleures occasions d'apprentissage possible, mais ils ont aussi besoin que ces services et soutiens soient abordables et faciles à utiliser.

Le coût des services de garde ne devrait empêcher personne de devenir parent. Nous sommes très fiers que le Manitoba continue d'offrir les services de garde les plus abordables au Canada, après le Québec.

Le Manitoba vise l'excellence en matière de service et continuera de travailler afin que le système soit aussi cohérent et convivial que possible pour les familles et pour les fournisseurs de services de garderie.

- Des améliorations seront apportées au Registre en ligne des services de garde d'enfants, le premier registre provincial en son genre au Canada, afin d'aider les parents à y inscrire leurs besoins en matière de garde d'enfants et de faciliter son utilisation pour les fournisseurs autorisés voulant remplir les places existantes. Nous travaillerons aussi avec les fournisseurs en vue d'appuyer l'utilisation du système dans toute la province, pour que les parents soient certains que leurs inscriptions sont prises en compte.
- Les renseignements offerts sur le site d'Apprentissage et garde des jeunes enfants Manitoba seront améliorés afin d'aider les parents, le personnel de garderie et les demandeurs à trouver l'information dont ils ont besoin rapidement et facilement.

En allant de l'avant, nous travaillerons à l'établissement de nouvelles approches en matière de délivrance de licences et de surveillance des garderies et des domiciles, en vue de fournir aux programmes le soutien nécessaire pour que les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants offerts aux enfants du Manitoba soient les meilleurs possible.

Nous sommes résolu à améliorer les renseignements fournis aux parents concernant les services autorisés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. La rétroaction des parents, des fournisseurs, de la main-d'œuvre, des intervenants et d'autres partenaires sera prise en compte dans le cadre de notre engagement visant l'amélioration continue et un service à la clientèle de qualité.





4. Appui aux garderies en résidence autorisées

Les Manitobains et Manitobaines savent que des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de qualité peuvent être offerts dans divers environnements, notamment dans des domiciles autorisés. Les services en résidence sont une partie importante du système de garde d'enfants du Manitoba, et nous aimerions les voir croître. Ouvrir une garderie familiale autorisée est une excellente façon pour les parents qui veulent rester à la maison avec leurs enfants de se lancer à leur compte et de contribuer à la collectivité.

Afin de favoriser la croissance du système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, le Manitoba travaillera à l'expansion des garderies familiales et collectives et à l'amélioration de l'appui offert à celles-ci. Nous sommes déterminés à augmenter le soutien offert aux fournisseurs de services de garderie en résidence, qu'ils soient nouveaux ou établis, car nous savons qu'ils doivent relever des défis uniques.

Les nouveaux fournisseurs obtenant leur licence auront accès à des processus simplifiés, à de la formation de démarrage, à des ateliers et à d'autres soutiens. Nous étudierons aussi des manières d'établir des liens entre les fournisseurs de services en résidence et les centres afin d'améliorer les programmes. De plus, du mentorat sera offert aux fournisseurs autorisés de services de garderie en résidence nouveaux et établis. Des organismes partenaires et d'autres ministères du gouvernement participeront aux efforts visant à établir et à fournir des soutiens linguistiques lorsqu'ils sont nécessaires.

Des subventions initiales continueront d'être offertes aux fournisseurs de services en résidence. D'autre part, Apprentissage et garde des jeunes enfants Manitoba travaillera avec les fournisseurs non autorisés afin de les encourager à obtenir une licence pour que les familles aient plus de choix en matière de garderies autorisées.

Nous étudierons aussi un modèle de garderie familiale pour enfants d'âge scolaire seulement.

5. Amélioration de la qualité, la diversité et l'inclusion

Ensemble, nous avons réalisé d'importants progrès dans l'amélioration de la qualité et le maintien de normes de soin élevées ces dernières années. Le gouvernement du Manitoba est résolu à appuyer des pratiques inclusives de haute qualité dans les établissements autorisés tels que les centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, les prématernelles, les garderies familiales et les garderies collectives. Des programmes de qualité tiennent compte des capacités et des besoins individuels de chaque enfant et de chaque collectivité.

La diversité et l'inclusion seront toujours des priorités de notre système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Nous continuerons d'améliorer la qualité des programmes destinés aux enfants dans le cadre des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants avec l'appui d'une équipe centralisée d'amélioration de la qualité.

De nouvelles ressources seront offertes afin d'aider les fournisseurs à respecter les normes réglementées et de continuer à rehausser la qualité de leurs programmes.

En partenariat avec des établissements postsecondaires qui offrent un enseignement en éducation des jeunes enfants, nous examinerons des possibilités d'améliorer la qualité des programmes en appuyant la création de sites de démonstration où les étudiants pourront prendre part à des programmes de qualité.

Nous savons que les enfants ayant besoin de soutiens additionnels doivent être inclus dans le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et que celui-ci doit tenir compte de leurs besoins. Afin de favoriser davantage leur inclusion, le Manitoba doit élaborer de nouveaux modèles et de nouvelles pratiques en vue de soutenir ces services importants.

Avec les intervenants, nous explorerons aussi des moyens d'appuyer des programmes d'apprentissage de qualité pour les jeunes enfants autochtones.

Bien que la prestation de programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans les collectivités des Premières Nations relève du gouvernement fédéral et des Premières Nations, le Manitoba poursuivra les discussions avec ces partenaires en vue de collaborer à l'amélioration des normes de garde d'enfants dans les collectivités des Premières Nations du Manitoba.



6. Étude des changements futurs

Au fil du temps, les besoins des familles changent. Le système doit être révisé afin de répondre à ces besoins divers et en constante évolution.

Le gouvernement du Manitoba établira une commission de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants pour examiner les besoins des familles et la prestation des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants dans la province. Cette commission étudiera des façons de modifier ces services et de guider nos plans d'avenir.

On envisagera aussi des moyens de créer des liens plus solides entre nos centres d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et nos écoles afin de faciliter la vie des familles qui travaillent. Nous sommes engagés à renforcer ces liens; c'est pourquoi nous exigeons déjà que toutes les nouvelles écoles comprennent des garderies. Plus de 16 projets de création ou d'agrandissement de garderies dans des écoles sont en cours. Depuis 2008, 30 projets de garderie ont été réalisés dans des écoles du Manitoba.

La commission veillera à ce que l'on tienne compte de l'opinion des parents, de la main-d'œuvre et des intervenants dans le développement futur du système.



Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le site :
www.manitoba.ca/gardenenfants

